

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Budget 2020 en hausse de 9,8%

J.K.M  
Libreville/Gabon

**L**E ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Marie Ogandaga, était, hier, devant les membres de la Commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation du Sénat. Au centre de cette audition : le projet de Loi de finances de l'année 2020.

De fait, il a laissé entendre que les prévisions budgétaires pour l'année à venir sont en hausse de 9,8 % par rapport à celle en cours. Soit un montant global de 3 330 milliards 773 millions 722 mille 478 francs Cfa contre 3 033 milliards 417 millions 217 mille 459 francs Cfa, en 2019.

Selon lui, le projet de budget 2020, qui poursuit les réformes en cours, vise la réduction du déficit budgétaire hors pétrole à 4,6 %, l'optimisation de la mobilisation des ressources, la gestion active de la dette pour la rendre plus soutenable et mieux préparer les échéances de remboursement des années à venir (2021, 2022 et 2023), l'apurement et la non-accumulation des arriérés. Mais également la maîtrise des dépenses courantes en vue de dégager des marges et financer l'investissement (Infrastructures de base dans les secteurs prioritaires) et la reconstitution des avoirs extérieurs pour la couverture de nos importations.

De même, eu égard au remaniement du gouvernement intervenu le 2 décembre dernier, Jean-Marie Ogandaga a souligné que le projet de Loi de finances 2020 a subi quelques réaménagements, afin de prendre en compte la création de deux nouveaux départements ministériels, nés de la scission des départements en charge de la Justice, des Sports. Et de la fusion des ministères en charge de l'Habitat et des Transports.



Photo: Ngoubili Gaston

Une phase de l'audition du ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Marie Ogandaga.

## CEEAC : les ministres préparent le terrain

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

**"L**A République gabonaise se sent honorée, une fois de plus, d'accueillir cette 8e Session extraordinaire du Conseil des ministres dédiée à l'importante question de la réforme institutionnelle de notre communauté, (CEEAC, Ndlr)", a déclaré, hier, le ministre des Affaires étrangères, Alain Claude Bilie-By-Nze. Ses homologues de la sous-région, et lui ont "mâché le travail" des chefs d'État qui se réunissent demain à l'occasion de la 9e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC, convoquée par le président en exercice, Ali Bongo Ondimba.

Pour ce faire, les ministres ont débattu des textes relatifs au cadre organique de la CEEAC. Ainsi, l'intégration économique, commerciale et politique, la stabilité sociale, la paix et la sécurité dans la sous-région ont fait l'objet d'une attention particulière. Objectif: redynamiser ladite organisation et permettre son saut qualitatif.

"Comme vous le savez, les documents de base relatifs à la réforme de la CEEAC ont été adoptés par le Comité de pilotage de la réforme institutionnelle,



Photo: F. M. MOMBO

Vue des officiels ayant pris part à la 8e session extraordinaire du Conseil des ministres de la CEEAC.

lors de ces deux réunions tenues, ici à Libreville, en juin et juillet dernier. Ces documents ont été transmis au président en exercice de la communauté qui en a rendu compte à ses pairs à l'occasion des missions circulaires que j'ai

eu l'honneur de conduire, accompagné du secrétaire général de la CEEAC, Ahamda Allam-Mi", n'a pas manqué de préciser le ministre gabonais des Affaires étrangères.

Avant d'ajouter: "Cette réforme,

faut-il le rappeler, chers collègues ministres, a été voulue et décidée par les chefs d'État et de gouvernement. Faisant le constat des difficultés que rencontrait notre institution communautaire à atteindre ses objectifs, ils ont fixé de manière claire et précise les axes principaux de cette réforme institutionnelle". En effet, cette volonté a été ordonnée par les chefs d'État durant leur rencontre à NDjamena au Tchad, le 25 mai 2015.

Pour rappel, la CEEAC a été créée en octobre 1983 et compte à ce jour 11 États membres. Elle couvre un territoire de 6 640 600 km<sup>2</sup>, avec une population estimée à 187 millions d'habitants.

Les ministres ont débattu des textes relatifs au cadre organique de la CEEAC.

## Miroir du gouvernement Retour à la normale

CO-PRESIDÉ par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Alain Claude Bilie-By-Nze, et l'ambassadrice, cheffe de la Délégation de l'Union européenne (UE) au Gabon, Rosario Bento Pais, le dialogue politique intensifié entre le gouvernement et l'UE s'est achevé, dimanche 16 décembre dernier. Et fait important: aucune sanction n'a été prise contre le Gabon. Preuve que les tensions apparues entre les deux parties, au lendemain du scrutin d'août 2016, et qui avaient conduit à l'interruption dudit dialogue en octobre 2017, sont définitivement dissipées. D'autant plus que lors de leurs discussions, les deux parties ont évoqué tout ou presque. Même les sujets qui pourraient fâcher. Notamment la situation des droits

de l'Homme au Gabon, les violences post électorales de 2016, "la question récurrente des détentions irrégulières et notamment des détentions préventives au-delà des délais légaux". Sans oublier les multiples entraves à la liberté de rassemblement et la problématique de la suspension des organes de presse écrite ou audiovisuelle, la liberté d'aller et venir des acteurs politiques, etc.

Ce qui laisse à penser que le gouvernement n'a rien voulu occulter pendant toute la durée du dialogue politique intensifié avec l'UE. Une attitude qui démontre, d'une certaine manière, sa volonté d'avoir et d'entretenir avec l'UE des rapports transparents, francs, apaisés, fondés sur le respect et la considération mutuelle. Autant des

valeurs qui sous-tendent la diplomatie gabonaise, débarrassée de toute forme de complexe en ce XXI<sup>e</sup> siècle. Dans tous les cas, cette normalisation des rapports entre le gouvernement et l'UE devrait définitivement doucher les espoirs de tous ceux qui, à demi-mot, nourrissent le vœu de voir notre pays écopé d'une quelconque sanction. Et comme pour sceller définitivement le retour à la normale, les deux parties ont convenu d'approfondir leur partenariat dans tous les domaines, dans le cadre d'un dialogue politique désormais régulier.

J.KOMBILE MOUSSAVOU